Il a été mis en état d'arrestation pour s'être livré à des cris dans la station. Un train manœuvrait la rampe de Dernacht et une partie du train s'est détachée et s'est enfoncée dans le train suivant. Deux trains transportaient beaucoup d'enfants.

On craint que le nombre des morts soit de soixante dix à cent environ.

DEUX SCANDALES

Londres, 12 juin. — On s'entretient beaucoup des deux scandales du jour ou de la veille. Aux courses de Portsmouth, le marquis d'Allesbury, pair d'Angleterre, rencontrait sa femme, la duchesse d'Hamilton et ses enfants, en compagnie et au bras de sa maîtresse, M. Riley, s'est livré à une scène de pugilat à laquelle la police a du mettre fin.

Les enquêtes commencées au sujet des graves révélations portées par l'un des plus riches pairs d'Angleterre, lord Durham, contre le propriétaire du célèbre vaudeville, sir George Chetwynd, d'une ancienne famille de noblesse campagnarde, se poursuit devant trois *stewards* (délégués) du Jockey Club, MM. Lowther, ancien ministre du Parlement, le comte de March, fils aîné du duc de Richmond, et le prince Soltykof, élégant en qualité d'arbitres dans une affaire jugée de la haute cour de justice.

Les avocats en présence sont les mêmes qui ont du procès *Tichborne* Parnell, sir Charles Russel, pour lord Durham, et sir Henry James, pour sir George Chetwind, tous deux sportsmen distingués en même temps que légistes éminents.

La presse assiste mal tourner pour sir George Chetwind, qui est accusé d'avoir de concert avec le jockey Wood à plaid depuis deux ans, paris contre ses chevaux, qu'il aurait gagnant l'ordre de retenir, et pratiqué nombre d'autres fraudes trop fréquentes sur le turf depuis quelque temps.

ITALIE

LES PERQUISITIONS

Rome, 11 juin. — La *Tribuna* annonce, sous les plus extrêmes réserves, que des perquisitions seraient été faites à Milan, Turin, Genève et autres villes, chez des socialistes et des anarchistes.

Ces perquisitions auraient été infructueuses.

Les agents de police prétendraient avoir découvert un vaste complot.

LE SHAH DE PERSE A PARIS

La gouvernement est informé officiellement de l'arrivée du Shah de Perse.

Nasser-Eddin arrivera le 20 Juillet à Paris.

Dès le 1er juillet, l'hôtel de la rue Copernic sera prêt pour le recevoir.

Il paraît que le Shah de Perse est accompagné, dans son voyage à travers l'Europe, d'un enfant de cinq ans qui le suit partout et assiste même aux réceptions diplomatiques. La raison en est assez curieuse : c'est un sorcier de Téhéran qui a recommandé au Shah de toujours avoir à ses côtés cet *enfant pour* détourner les mauvais présages et se garder contre tout malheur!

LE CRIME DE CHANTILLY

Hoyos en cour d'assises

C'est aujourd'hui jeudi que commencent devant la cour d'assises de l'Oise, les débats de la fameuse affaire Hoyos qui, en son temps, a fait un si grand bruit dans les faits divers des journaux.

Le 3 novembre dernier, on découvrait, sur la voie du chemin de fer, au défilé de Chantilly, le cadavre d'un homme portant des blessures à la tête et ayant les deux pieds coupés.

La justice, informée, comme on dit, un peu la voie et le pouf près duquel avait été découvert le cadavre. On put se convaincre facilement, dès labord, qu'il y avait eu assassinat sur le pont et que le corps avait été ensuite jeté sur les rails.

Un train, dans sa marche, avait coupé les deux pieds du cadavre. On se reporta alors à quelques qui marquaient le linge et à divers papiers trouvés dans les poches, et l'on crut être sur que la victime était un sieur Hoyos, ex-régisseur à Pouigny près Rambouillet, du comte de Roverolle.

Une preuve vint, pour ainsi dire, confirmer la croyance du meurtre d'Hoyos.

Une femme, que tout le monde disait être maîtresse de Hoyos, mais qui n'était en réalité que la maîtresse de l'ex régisseur de Pouigny, écrivait trois jours après la découverte du cadavre à quelques-unes de ses amies. Dans cette lettre fort touchante, la prétendue Mme Hoyos exprimait ses craintes au sujet de la disparution de son mari qui l'avait quittée et emportant une forte somme d'argent et qui souvent lui avait été victime d'un malheur.

Cette lettre, parvenue entre les mains de la justice, avait convaincu le juge d'instruction que la victime du crime de Chantilly était bien Hoyos. Le juge savait quelque longtemps de cette conviction, si un ami d'Hoyos n'était venu apporter au magistrat instructeur la photographie de l'ex-régisseur du comte Roverolle. Or, la comparaison de cette photographie avec le visage du cadavre de Chantilly fit rapidement conclure qu'au lieu d'être l'assassiné Hoyos pouvait parfaitement être l'assassin.

La victime, en effet, était un sieur Baron, ouvrier bègre, autrefois vacher du comte Roverolle, ami d'Hoyos et de son ex-maîtresse Valentienne, où il se cachait de son mieux.

Il fut de fort facile au juge d'instruction de prouver, sans doute, établissant définitivement établir qu'Hoyos, pour lui chef, par l'intermédiaire de sa maîtresse, Valentine Hoyos, une prime d'assurances de trois cents à 200,000 francs, avait ensuite, de ce sous ami qu'il avait préalablement revêtu de ses habits et sur lequel il avait placé ses papiers, mettre à mort, pour toucher la somme qu'il avait assurée.

Hoyos, apparaît, comme nous l'avons dit, comme un ex-régisseur du comte de Roverolle, et possédait sur la personne

[illegible] du comte Roverolle sou[illegible] qu'il n'est pas l'assassin [illegible] mouvements [illegible] occupent trois [illegible] Hoyos, un jeune avocat [illegible] de Paris, qui [illegible] Hoyos.

[illegible] ne sera pas [illegible] ou moins [illegible] ses amis qu'il avait préalablement revêtu de ses habits et sur lesquels il avait placé ses papiers, mais [illegible] la supercherie qu'il avait [illegible]

[illegible] Hoyos [illegible] Hoyos [illegible] Hoyos [